



OIAC

Conférence des États parties

Troisième Conférence d'examen
8 – 19 avril 2013

RC-3/NAT.57

19 avril 2013

FRANÇAIS et ANGLAIS seulement

SUISSE

**DÉCLARATION DE M. PHILIPPE BRANDT,
REPRÉSENTANT PERMANENT ADJOINT DE LA SUISSE AUPRÈS DE L'OIAC,
À LA CLÔTURE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE D'EXAMEN**

Monsieur le Président,

Au nom de la délégation suisse, j'aimerais vous féliciter pour la conclusion et l'adoption du document final en deux parties de cette troisième Conférence d'examen de l'OIAC. Après des mois de préparation et deux semaines de travail intensif, et grâce à la flexibilité et l'engagement de toutes les délégations présentes à La Haye, nous sommes en mesure d'adopter ce soir un texte consensuel qui permettra de tracer la voie de l'Organisation pour les années à venir. La Suisse se félicite de l'aboutissement de cet effort collectif.

Nous attachons une grande importance au travail de l'OIAC – Organisation dont le succès n'est mis en doute par personne et à laquelle la Suisse continuera d'apporter tout son soutien dans le futur. Je saisis cette occasion pour remercier le Directeur général et tout le Secrétariat technique pour leurs excellentes prestations et leur dévouement à la cause du désarmement et de la non-prolifération.

Permettez-moi de mettre en relief deux points particulièrement importants aux yeux de la délégation suisse.

Tout d'abord, concernant la Syrie. La Suisse, comme elle l'a indiqué dans sa déclaration nationale lors du débat général, est extrêmement préoccupée par la situation sur place et par les souffrances indicibles endurées par la population syrienne. Les allégations d'emploi d'armes chimiques sont particulièrement alarmantes, et la Suisse exhorte toutes les parties au conflit à s'abstenir de les utiliser. Mon pays appuie fermement les efforts du Secrétaire général des Nations Unies dans ce contexte et soutient sans réserve la mise sur pied d'une enquête approfondie, indépendante et impartiale, avec la coopération de l'OIAC. La déclaration finale contient une référence à la situation en Syrie. La Suisse, qui se joint au consensus, regrette toutefois vivement – comme de nombreux orateurs avant moi – que le texte n'exprime pas un soutien plus vigoureux pour les mesures envisagées par le Secrétaire général. À cette heure tardive de la guerre en Syrie, en effet, la communauté internationale a la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que des armes chimiques ne soient jamais utilisées et que les stocks soient rapidement sécurisés. La justice internationale devra également jouer son rôle le moment venu.



Ensuite, Monsieur le Président, s'agissant des agents chimiques incapacitants, ma délégation souhaite exprimer sa profonde déception à l'issue de cette troisième Conférence d'examen. Nous ne sommes pas parvenus, à la dernière minute, à inscrire dans le rapport final un paragraphe permettant d'initier une discussion au sein de l'OIAC sur ces produits chimiques toxiques. J'aimerais ici souligner que cette question revêt, pour la Suisse, une grande importance. Nos spécialistes y travaillent depuis 15 ans, motivés par le danger que l'utilisation de ces substances pour le maintien de l'ordre public représente pour l'intégrité de la Convention – sans intérêt national pour mon pays, je tiens à le souligner. La déception est accentuée par le fait que depuis des années, la seule chose que nous demandons est le début d'une discussion sur les incapacitants, ouverte à toutes les parties, sans préjuger du résultat possible. Mais la bonne nouvelle, Monsieur le Président, malgré l'absence de référence dans le rapport final, c'est que le train est maintenant parti. Un élan a été donné avec le soutien croissant que nous avons recueilli au cours des derniers mois. Nous mettrons par conséquent tout en œuvre pour qu'il se développe. J'aimerais ici remercier toutes les délégations pour leur appui et leurs encouragements, en particulier celles qui ont éprouvé au début beaucoup de difficultés face à notre initiative.

Je terminerai, Monsieur le Président, en remerciant tous les participants pour leur contribution au succès de la troisième Conférence d'examen. Ces remerciements s'adressent en particulier aux Ambassadeurs de l'Algérie, de l'Iraq et de l'Afrique du Sud, ainsi qu'à M. Santiago Oñate.

Pour terminer, je demande que cette déclaration soit diffusée en tant que document officiel de la Conférence.

Merci, Monsieur le Président.

- - - 0 - - -